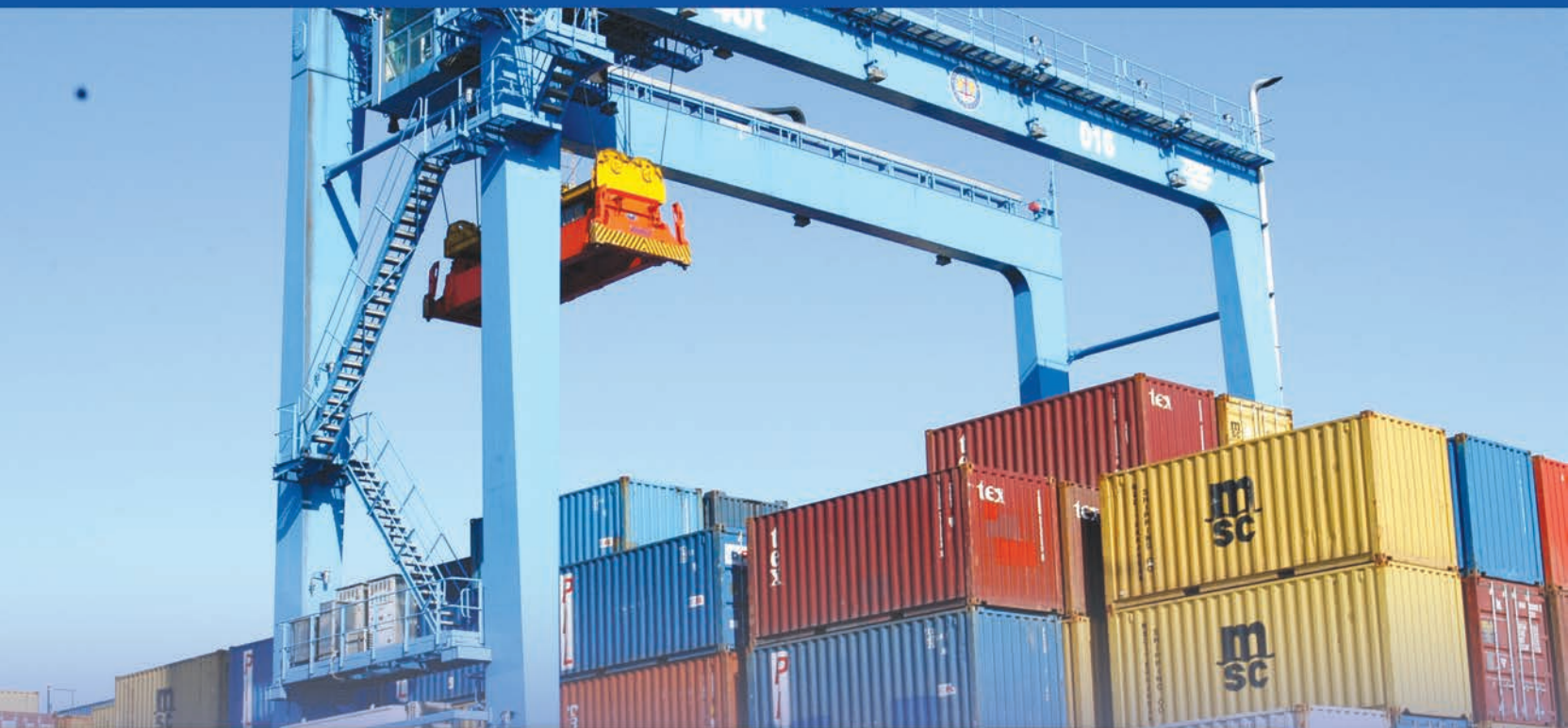


LE PHARE

DE L'ANSD NEWSLETTER

BULLETIN TRIMESTRIEL - N° 005 / DECEMBRE 2017



DOSSIER :

Les Echanges extérieurs du Sénégal en 2016

Enquête de Référence Eau, Assainissement et Hygiène (WASH)

Adhésion à la Norme Spéciale de Diffusion des données
Le Sénégal entre dans la cour des grands

La grande interview de Gnagna Sidibé
Conseiller en communication de l'ANSD

ZOOM SUR : La Charte informatique de l'ANSD

LE PHARE

DE L'ANSD

NEWSLETTER



BULLETIN TRIMESTRIEL

Sommaire

ÉDITORIAL 4 - 5

ACTUALITES 6

- Changements à la tête de l'ANSD
Babacar NDIR, nouveau Directeur général de l'ANSD
- Abdou DIOUF, nouveau Directeur de l'ENSAE

DOSSIER 7 - 8

- Les Echanges extérieurs du Sénégal en 2016

L'ANSD EN BREF 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12

- Atelier de restitution des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS) de 2016
- Foire des Innovations en Éducation et Formation (FIEF)
- Atelier sur les centres de référence
- Démarrage de la cartographie du volet agricole Recensement général des Entreprises agricoles (RGE/A)
- Visite des étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint Louis à l'ANSD
- Journée Africaine de la Statistique (JAS)
- Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD)
- Enquête de Référence Eau, Assainissement et Hygiène (WASH)

RESTITUTION 13 - 14 - 15

- Atelier de restitution de la deuxième enquête de satisfaction des utilisateurs des produits du Système Statistique National (SSN)

INTERVIEW 16 - 17 - 18

- Gnagna Sidibé,
Conseiller en communication de l'ANSD

ZOOM SUR 19 - 20

- La charte informatique de l'ansd

BUCAD 21

- Projet de déploiement d'une salle de données au sein de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)

RENFORCEMENT DE CAPACITES 22

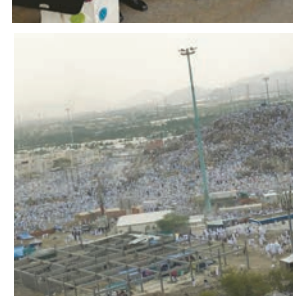
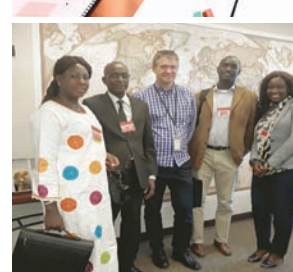
- Mission « Gestion de l'information » à Statcan

IN MEMORIAM 23

- Dieynaba KEITA, (1952 -2017)
- Mamadou Samba NDIAYE, (1949-2017)

RELIGION 24 - 25 - 26

- Au début du mois de novembre, la communauté musulmane au Sénégal a célébré le grand Magal de Touba. La Statistique n'a pas été en reste.
- Le mois de décembre est un mois festif avec notamment la fête de Noël. Ce 5e numéro du Phare revient sur cette fête célébrée au Sénégal par la communauté chrétienne.



L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est chargée de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles du Sénégal. En particulier, elle assure le suivi de la conjoncture en rapport avec le service en charge de la prévision et de la conjoncture économique. L'économie sénégalaise est sujette à des fluctuations internes et externes en raison de son ouverture sur le marché mondial, du désengagement progressif de l'Etat et des perturbations qui caractérisent, de plus en plus, l'économie internationale. L'analyse de la conjoncture intervient de manière infra annuelle, c'est-à-dire sur des périodes régulières qui ne dépassent pas l'année (mois, trimestre, semestre).

Le terme « conjoncture » fait référence aux évolutions économiques de court terme d'un ensemble économique, en général à l'échelle d'un pays. Elle s'apprécie à l'aide d'indicateurs économiques tels que le taux de croissance du PIB, le taux d'inflation, l'évolution du taux de chômage, la balance commerciale, etc.

L'ANSD, dans sa mission de production et de diffusion des données statistiques pour les besoins du Gouvernement, des administrations publiques, du secteur privé, des partenaires au développement et du public, produit une masse importante d'informations conjoncturelles relatives notamment au produit intérieur brut (PIB) trimestriel, au niveau de la

production industrielle, aux prix à la consommation, aux prix de production industrielle, aux prix des services, au coût de la construction, aux flux du commerce extérieur et aux investissements.

Les indicateurs conjoncturels

Les autorités, le monde de l'entreprise et les citoyens doivent pouvoir disposer d'informations précises et récentes sur la conjoncture pour pouvoir prendre les bonnes décisions. Dans cette optique, les points critiques, c'est-à-dire les moments où le mouvement s'inverse et passe d'une hausse à une baisse ou le contraire, sont d'une importance primordiale. Pour cette raison, il est important de mesurer les indicateurs aussi fréquemment et rapidement que possible : le plus souvent sur une base mensuelle ou trimestrielle et disponible un mois ou trimestre après la période de référence. Concilier l'actualité de l'information et la précision maximale est un défi qui nécessite souvent de mettre en œuvre une méthodologie sophistiquée.

Les indicateurs conjoncturels doivent enregistrer le plus rapidement possible et avec la plus grande précision l'activité économique, récente, présente et future, de manière globale ou par secteur. Typiquement, l'activité est soumise à des fluctuations, alternant des périodes de croissance et de repli. Cette succession de mouvements haussiers et baissiers s'appelle le cycle conjoncturel.



La mesure de la conjoncture économique

La conjoncture économique est variable, car soumise à des cycles alternatifs d'expansion et de ralentissement. On parle de renversement de conjoncture lorsqu'une phase d'expansion laisse place à une phase de ralentissement ou inversement. Pour mesurer ces différents effets, l'appréciation de la conjoncture économique repose sur l'évolution de plusieurs indicateurs :

- croissance du produit intérieur brut (PIB) ;
- évolution de la production industrielle (IPI) ;
- niveau du chômage ;
- solde des échanges des biens et des services entre le Sénégal et le reste du monde ;
- inflation ;
- etc.

Une conjoncture économique en phase d'expansion se caractérise par une importante demande intérieure et/ou extérieure, ainsi que par une croissance économique forte. Dans la majorité des situations, l'expansion se traduit également par un taux de chômage en baisse, phénomène qui s'explique par un besoin accru des entreprises à produire davantage et, par conséquent, à embaucher. En revanche, lorsque le PIB stagne ou diminue faiblement, les ventes effectuées par les entreprises ne progressent plus. Celles-ci éprouvent des difficultés à réaliser des bénéfices et voient leur chiffre d'affaires diminuer. Un ralentissement économique est une diminution passagère (quelques trimestres) de la croissance du PIB. Le terme de récession est employé lorsque cette diminution s'observe au cours de deux trimestres consécutifs au moins. Le ralentissement économique correspond à une augmentation moins rapide du PIB. Pour pallier une conjoncture économique dans une phase de ralentissement économique, les entreprises peuvent être amenées à licencier pour motifs économiques ou à reporter leurs investissements.

L'information statistique de conjoncture

L'information de conjoncture est caractérisée par sa périodicité infra annuelle (mois, trimestre, semestre) ;

- C'est une information périssable par nature, sauf

quand il s'agit de prolonger les séries temporelles pour des usages de modélisation ;

- Elle est généralement collectée d'une façon rapide et légère ; c'est le cas notamment des sondages d'opinions effectués auprès des chefs d'entreprises concernant leurs appréciations sur les niveaux et les évolutions de certaines grandeurs sensibles à la fluctuation conjoncturelle, telles que les productions, les prix, les stocks, la consommation, l'investissement, la compétitivité, etc. ;

- Les sources d'information les plus sollicitées, à ce niveau, sont le PIB trimestriel, les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, les enquêtes sur les prix (IHPC, IPPI, IPCE), l'emploi, les indices de la production industrielle, les statistiques administratives et les données relatives à l'environnement international. Les informations issues de ces sources sont collectées par l'ANSD d'une façon continue et périodique.

Les enquêtes de conjoncture

Les enquêtes de conjoncture recueillent des informations concernant la production, les carnets de commandes, les stocks de produits, les exportations, l'emploi et les prix. L'objectif des Enquêtes de conjoncture auprès des entreprises est d'obtenir des informations qualitatives qui servent à suivre la situation économique du moment et à prévoir les évolutions à court

terme. Les informations obtenues par ces enquêtes se sont révélées particulièrement utiles pour anticiper les points de retournement du cycle conjoncturel.

Les enquêtes de conjoncture fournissent généralement des indications de très bonne qualité sur le passé récent. En outre, elles permettent d'obtenir une vue d'ensemble assez complète et cohérente sur un secteur d'activités et donnent aussi un éclairage sur des domaines ou des secteurs peu couverts par les statistiques quantitatives.

Cependant, les enquêtes de conjoncture présentent quelques limites. Les deux principaux points faibles sont d'une part les réponses sont qualitatives et subjectives, ce qui rend leur interprétation parfois très délicate, et d'autre part qu'une fois les statistiques quantitatives sont disponibles, l'intérêt des résultats des données d'enquête de conjoncture s'estompe très fortement.

**Dr. Maxime Bruno
NAGNONHOU**

*Chef de la Division des
statistiques conjoncturelles*

Changements à la tête de l'ANSD

Babacar NDIR, nouveau Directeur général de l'ANSD



Jusqu'à présent Directeur général adjoint, M. Babacar NDIR a été promu Directeur général suite à la nomination de M. Aboubacar Sédikh BEYE comme Directeur général du Port Autonome de Dakar. Il s'agit donc d'un changement dans la continuité. M. NDIR est statisticien-économiste qui totalise 27 ans d'expériences en économie, planification, statistique, analyse et formulation de politiques de développement durable. Il a également une parfaite maîtrise des techniques d'enquête statistiques, des outils de traitement et d'analyse statistique et économétrique des données statistiques. Il a aussi une connaissance des théories et

concepts relatifs à l'économie du développement et une aptitude à les mettre en pratique. Le nouveau Directeur général de l'ANSD, avant d'intégrer cette structure, en septembre 2015, comme Directeur général adjoint, est passé par le Centre d'Études de politiques pour le développement (CEPOD) comme Expert économiste en politiques de réduction de la pauvreté, du 1er novembre 2008 au 6 septembre 2015.

Auparavant, en 2001, il fut chargé d'enseignement en «Applications informatiques» à l'Institut africain de Développement économique et de Planification (IDEP) de Dakar.

Abdou DIOUF, nouveau Directeur de l'ENSAE

Originaire de Niakhar, arrondissement situé au nord du département de Fatick, Abdou Diouf a commencé son parcours professionnel au lycée Khaar Kane de Gossas. Deux ans plus tard, en 2003, il est affecté au lycée militaire Charles N'Tchoréré de St Louis pour quatre ans de service.

Il a toujours eu soif d'apprendre et voulant continuer encore une fois l'aventure, il réussit le concours des écoles de statistiques et s'envola pour Abidjan. Prési (en référence au président Abdou Diouf), comme l'appelle familièrement ses connaissances, obtint au bout de deux ans le diplôme d'ingénieur des travaux statistiques.

C'est ainsi qu'il rejoint l'ANSD en 2010 où il a servi aux Comptes trimestriels avant d'être affecté au service régional de la statistique et

de la démographie de Ziguinchor comme chef de service. Après une année aux commandes de ce service régional, il passa le concours d'Ingénieur Statisticiens Economistes (option économie) et en sortit major pour toute l'Afrique. Revenu pendant quelques temps à l'ANSD en tant que Comptable national après deux ans de formation à l'ENSAE, il repart aussitôt pour le CETUD (Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar) pour être le chef de division de l'observatoire des déplacements avec en charge les études financières, socio-économiques et de demande d'un projet structurant de transport urbain d'un coût global de 250 milliards.

2017, nouveau retour à l'ANSD, cette année fut mémorable pour lui car ayant été pendant quelques



mois conseiller du DG de l'ANSD, le voilà nommé directeur de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) depuis septembre 2017. Ainsi, il prend les rênes de cette prestigieuse institution africaine, suite à un appel à candidatures, des mains d'un autre brillant mathématicien, M. Bocar Touré qui aura pendant dix ans dirigé de mains de maître, l'Ecole de Statistique de Dakar.

Les Echanges extérieurs du Sénégal en 2016

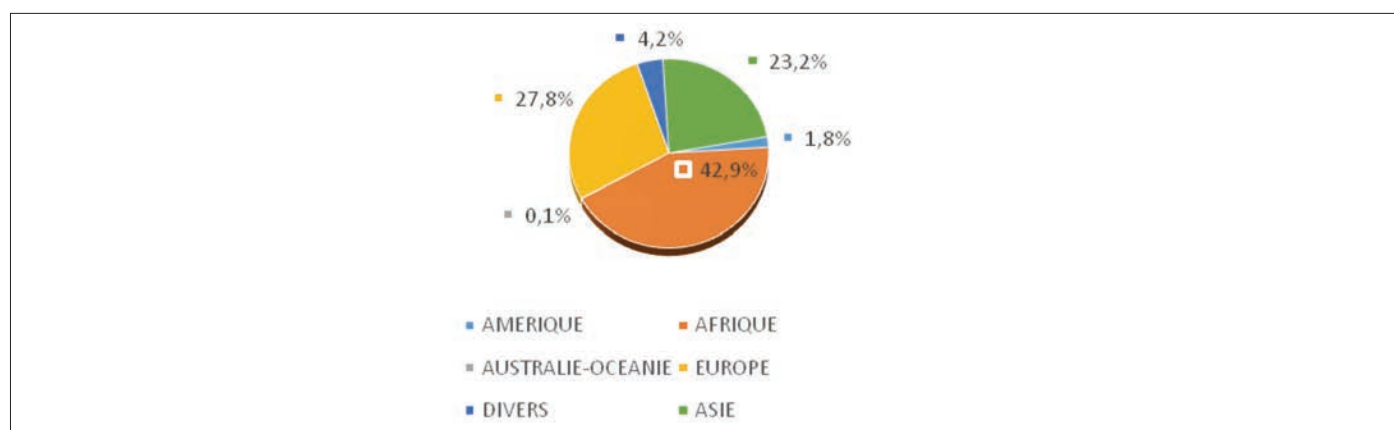


Exportations

L'année 2016 a été marquée par une consolidation des acquis de 2015 sur les exportations du Sénégal. Ainsi, la tendance haussière est maintenue avec la demande chinoise en produits arachidières, notamment l'arachide décortiquée et la recapitalisation des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). A cela, s'ajoute la consolidation des entreprises agroalimentaires qui se sont imposées dans la sous-région, d'où un relèvement des exportations par rapport à 2015 de 2,1% en 2016, atteignant environ 1370 milliards de FCFA.

Le Sénégal conserve en 2016, la même structure des produits exportés qu'en 2015. Les principaux produits exportés ont été les produits halieutiques, l'or, le ciment, l'acide phosphorique, les produits pétroliers, les produits arachidières, les préparations alimentaires pour soupes, les produits horticoles, les nouveaux minerais tels que le zirconium et le titane.

Graphique 1 : Répartition des exportations par continent en 2016

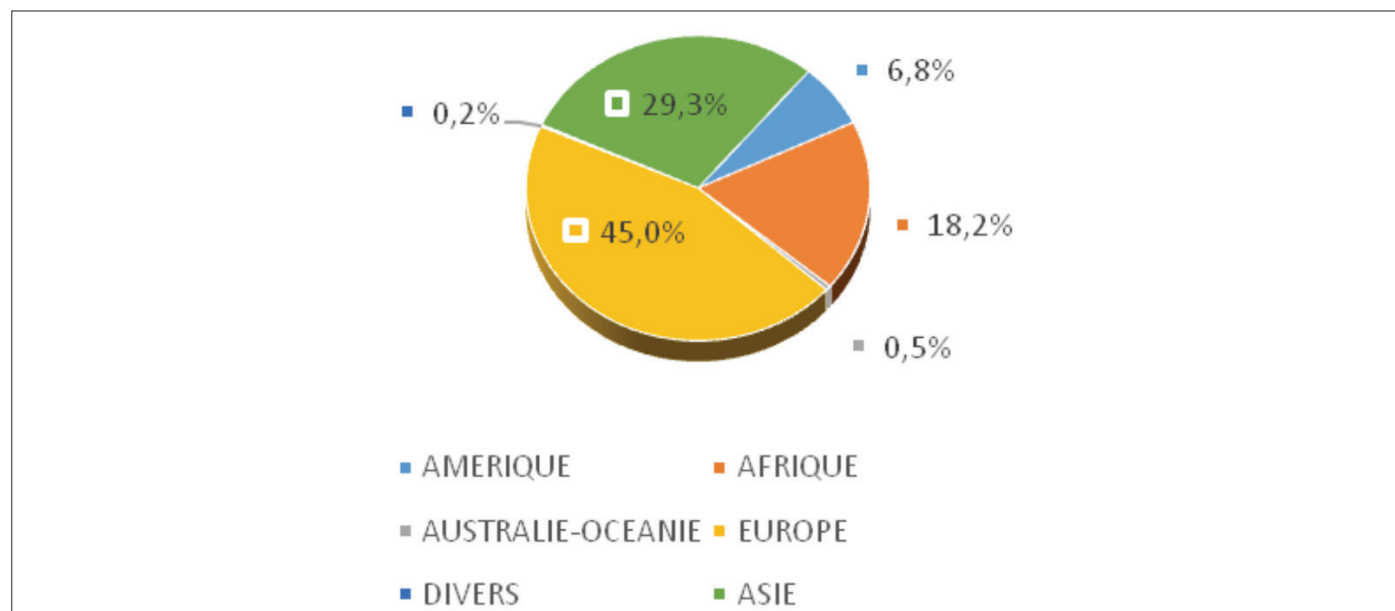


Importations

Les importations ont connu une baisse de 1,8% en 2016, atteignant environ 2970 milliards de FCFA en 2017. Ce recul des achats à l'extérieur est soutenu par la chute des cours mondiaux du pétrole réduisant la facture pétrolière et, dans une moindre mesure, le repli des importations de produits céréaliers.

Les principaux produits importés ont été les machines et appareils, les matériels de transports et pièces détachées, les produits pétroliers (l'huile brute de pétrole, essence, gaz oil, fuel oil, etc.), le riz, les matières plastiques et artificielles, les métaux communs, les produits pharmaceutiques et les huiles et graisses animales et végétales.

Graphique 2 : Répartition des importations en 2016 par continent



Balance commerciale

En 2016, la balance commerciale du Sénégal reste déficitaire. Toutefois, elle s'est améliorée par rapport à 2015 en réduisant le déficit de 80 milliards de FCFA. Cette réduction est principalement due au recul des cours mondiaux du pétrole brut.

Statistiques sur le commerce international des services

Dans le cadre de la définition et de la mise en place des politiques économiques au niveau des États membres de l'UEMOA, il est indispensable de disposer de statistiques sur les échanges internationaux des biens et services.

Pour y parvenir, la Commission de l'UEMOA envisage de mettre en place un dispositif de collecte, de traitement, de production et de diffusion des statistiques du commerce international des services dans les États membres de l'UEMOA. Le fonctionnement

de ce dispositif se fera au moyen d'un cadre réglementaire et d'une méthodologie conformes aux normes et standards internationaux. L'exécution des travaux se fait conformément aux dispositions de la convention UEMOA-CNUCED.

Pour quantifier les échanges commerciaux des services et perpétuer la collecte, le traitement, la production et l'analyse de ces données, la Commission de l'UEMOA va doter les États membres d'un mécanisme d'enquêtes permanentes sur les échanges du commerce international des services.

Ce mécanisme permettra, entre autres, de disposer et de consolider la base de données des statistiques du commerce international des services qui répondent aux besoins des États membres pour, d'une part, analyser la dynamique de leurs économies et d'autre part, négocier avec leurs partenaires et développer le secteur des services.

La première étape de l'opération de mise en place de ce mécanisme consistera à réaliser une enquête pilote dans chaque État membre, auprès des structures formelles opérant dans les secteurs du transport (les agences de voyage incluses), de la construction et des télécommunications-informatique-information.

Ainsi, le Bureau des Echanges Extérieurs de l'ANSD réalise, **dans la période du 06 novembre 2017 au 05 janvier 2018**, l'enquête pilote sur les statistiques du commerce international des services. Elle couvre les secteurs du Transport (les agences de voyage incluses), de la Construction et des Télécommunications-Informatique-Information.

Par El Hadji Oumar Senghor,
*Chef du Bureau des Statistiques
 Conjoncturelles*

Septembre 2017

Atelier de restitution des résultats de l'Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS) de 2016

L'Enquête-Continue de 2016 est la quatrième édition des séries d'EDS-Continue lancées en 2012. Cette opération statistique s'inscrit dans le cadre du respect de l'engagement de l'Etat du Sénégal avec ses partenaires de mettre à la disposition des usagers des données actualisées, fiables et inédites sur les domaines de la santé (offre et demande), l'éducation, les conditions de vie des ménages etc. Ainsi, l'EDS-Continue de 2016 a collecté des données sur la fécondité, la planification familiale, les soins pré et postnatals, les maladies des enfants, leur prévention et leur prise en charge, la mortalité au cours de l'enfance. Elle renseigne également les questions relatives à la disponibilité des ressources matérielles et humaines ainsi que la qualité des soins offerts par les services de santé aux populations.

Cette enquête a été réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en collaboration des partenaires techniques et financiers à savoir l'Agence Américaine pour le développement International (USAID), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), l'Initiative sur les Micronutriments (MI), la Banque Mondiale, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) et ICF.

L'atelier de restitution de ces résultats a eu lieu le mercredi 06 septembre 2017 à l'hôtel Terrou-bi.

Retrouvez tous les résultats de l'EDS-Continue de 2016 sur www.ansd.sn

Octobre 2017

Foire des Innovations en Éducation et Formation (FIEF)



Le Directeur de l'ENSAE, Abdou Diouf, et des agents de l'ANSD en compagnie de Mamadou Talla, ministre de la formation professionnelle sur le stand de l'ANSD

Dans l'optique de susciter des réflexions approfondies et de développer des stratégies de nature à construire des réponses pertinentes aux questions d'équité et de qualité autour de l'éducation, la Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique (COSYDEP) en partenariat avec l'ANSD, a organisé du 06 au 07 octobre 2017, au centre culturel Blaise Senghor

Novembre 2017

Atelier sur les centres de référence

Dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud entre l'ANSD et le Brésil, un atelier de formation des formateurs pour le projet « Centres de référence en recensement » s'est tenu du 13 au 24 novembre 2017 à l'hôtel Palm Beach de Saly.

Ce projet a pour objectif de former les Instituts Nationaux de Statistiques de l'Afrique du Sud, du Sénégal et du Cap-Vert, à l'utilisation de technologies

de collecte électronique de données à partir de la première édition de la Foire des Innovations en Education et Formation (FIEF). Cette foire a permis aux différents acteurs d'échanger leurs idées, de partager leurs expériences sur l'éducation. Durant ces deux jours, parents, apprenants, enseignants, autorités et partenaires ont exposé leurs idées sous forme de panels, participé à des échanges de livres et différentes animations.

de collecte électronique de données à partir de l'expérience de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGE), en vue d'en faire des Centres de Référence en recensement avec collecte électronique de données en Afrique. La finalité est de promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la réalisation des recensements en Afrique.



Ouverture de l'atelier par le DG de l'ANSD

Démarrage de la cartographie du volet agricole du Recensement général des Entreprises agricoles (RGE/A)

Dans le souci d'une meilleure couverture de l'économie nationale, l'ANSD, après avoir mené la première phase du Recensement général des entreprises qui portait sur les unités qui exercent dans les locaux aménagés, compte réaliser le volet agricole du RGE.

Cette opération qui commence par la cartographie de toutes les exploitations agricoles (agriculture,

horticulture, élevage, pêche et eaux et forêts) a comme objectif principal de fournir des données de base sur le secteur agricole (superficie des exploitations, utilisation des terres, effectif du cheptel, utilisation des machines, activités et pratiques agricoles etc.).

La cartographie a démarré depuis le début du mois de novembre dans les régions de Louga, Saint Louis et Matam.

Visite des étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint Louis à l'ANSD

Dans le cadre de leur formation en économie appliquée, le « Club d'Economie » de l'Université Gaston Berger de Saint Louis a effectué une visite pédagogique au sein de l'Agence nationale de la Statistique et de Démographie.

Cette visite a permis au club d'apprendre les différentes méthodes de calcul de deux indicateurs

macroéconomiques : le PIB et l'INFLATION.

Ces méthodes ont été présentées par la Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN).

Les étudiants ont eu droit également à une présentation des Directions de l'ANSD et une visite du centre d'appels de l'Agence.

Journée Africaine de la Statistique (JAS)

Chaque année, l'ANSD célèbre la Journée Africaine de la Statistique (JAS) en sensibilisant le public sur l'importance d'une production de statistiques économiques de qualité. Cette année elle a organisé une collecte de don de sang en partenariat avec

le Centre national de transfusion sanguine, une randonnée pédestre et un match de football contre la SONATEL.

Des panels sont prévus dans le courant du mois de décembre à Dakar et à Thiès.

Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD)

Le Sénégal entre dans « la cour des grands » en adhérant à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD)

Le Sénégal vient d'entrer dans le cercle restreint des « pays NSDD ». Il est, aujourd'hui, le quatrième pays d'Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud, l'Ile Maurice et les Seychelles à adhérer à cette Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD) et le premier pays à passer du Système Général de Diffusion des Données amélioré (SGDD-a), qui est le nouveau cadre de référence des pays en phase transitoire, à la NSDD.

Pour rappel, la NSDD est une initiative du Fonds monétaire international (FMI) qui a été lancée en 1996 dans le but de faciliter l'élaboration et l'application de politiques économiques bien conçues, la prise et l'exécution de décisions judicieuses en matière d'investissements et, partant, réduire les turbulences sur les marchés financiers. C'est une norme très contraignante et un standard qualité pour les données statistiques, mais également un critère du « Doing Business » pour les pays souscripteurs.

Une volonté politique soutenue et des efforts de différentes structures, coordonnés par l'ANSD.

En l'espace de quelques années, le Sénégal a réussi à lever toutes les contraintes liées au non respect de la couverture, de la périodicité et des délais de diffusion des vingt et deux (22) catégories d'indicateurs suivis dans le cadre de cette norme et qui couvrent les secteurs réel, des finances publiques, financier et extérieur. Ce signal fort est la résultante d'une volonté politique soutenue et des efforts conjugués des différentes structures impliquées dans la mise en œuvre de la NSDD, principalement l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), mais aussi la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, Siège et Direction nationale), la Direction générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT) et la Direction de la Dette publique (DDP).

La NSDD permet un meilleur

accès aux marchés internationaux de capitaux et améliore l'environnement des affaires.

Avec cette adhésion, le pays verra son accès aux marchés internationaux de capitaux amélioré et le coût de ses emprunts réduit considérablement. La publication de la Page nationale Récapitulative des Données (PNRD), qui est une des exigences de la norme, offre aux utilisateurs en général et aux opérateurs des marchés financiers en particulier une information statistique adéquate et de qualité pour évaluer les situations économiques nationales. Ainsi, les coûts liés à la recherche de l'information et qui viennent souvent exacerber les taux des emprunts, vont s'amenuiser, entraînant du coup une baisse de ces taux pour le pays souscripteur. En outre, la souscription à la norme contribue à améliorer l'environnement des affaires qui est un impératif pour attirer d'avantage les investissements directs étrangers.

Enquête de Référence Eau, Assainissement et Hygiène (WASH)



Signature du protocole entre l'ANSD et le PEPAM au mois de février 2017

Pour donner suite aux OMD, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté en septembre 2015, les Objectifs de Développement Durable (ODD), visant à éradiquer la pauvreté d'ici à 2030 et poursuivre un avenir durable. Les ODD intègrent cette fois-ci un objectif spécifique pour l'eau et l'assainissement, l'objectif 6 accompagné de 8 cibles.

Par ailleurs, le Plan Sénégal Emergent (PSE), récemment adopté par le Gouvernement du Sénégal, qui vise d'ici 2035 une amélioration significative des conditions de vie des populations et une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales, est en totale

cohérence avec ces nouveaux engagements des Nations Unies. Ainsi, pour avoir une bonne connaissance de la situation, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), en collaboration avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, a entrepris de réaliser une enquête ménages sur le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement en 2017.

Cette étude est basée sur trois questionnaires destinés à collecter l'information sur les ménages, sur la qualité de l'eau dans les ménages et à la source mais également sur les prestataires de vidanges.

Après une phase de mise à jour de la cartographie des Districts de Recensement (DR) échantillonnés et la formation des enquêteurs, la collecte des données a démarré au début du mois d'août. Dans la situation actuelle, la quasi-totalité des régions ont été bouclées. Il ne reste plus qu'à finaliser les régions de Dakar, Diourbel et Kédougou.

En perspective, l'équipe de coordination de l'enquête travaille sur le plan de rédaction du rapport et le programme d'apurement et de tabulation des données.

Par Ibrahima DIOUF,
*Cellule de gestion
des Partenariats*

RESTITUTION

Atelier de restitution de la deuxième enquête de satisfaction des utilisateurs des produits du Système Statistique National (SSN)

L'enquête de satisfaction des utilisateurs des produits du Système Statistique National (SSN) sert à évaluer le degré de couverture, par les produits statistiques des besoins prioritaires des utilisateurs.

L'objectif est aussi d'examiner dans quelle mesure les statistiques issues du SSN sont utilisées dans la prise de décision des autorités Etatiques, du secteur privé, des acteurs de la recherche, de l'éducation, etc.

Les résultats de cette enquête ont été restitués le mercredi 25 octobre 2017, à l'Hôtel Terrou-BI, sous la présidence du Directeur général de l'ANSD.

Les résultats de la dernière édition de l'enquête sont résumés ci-après.

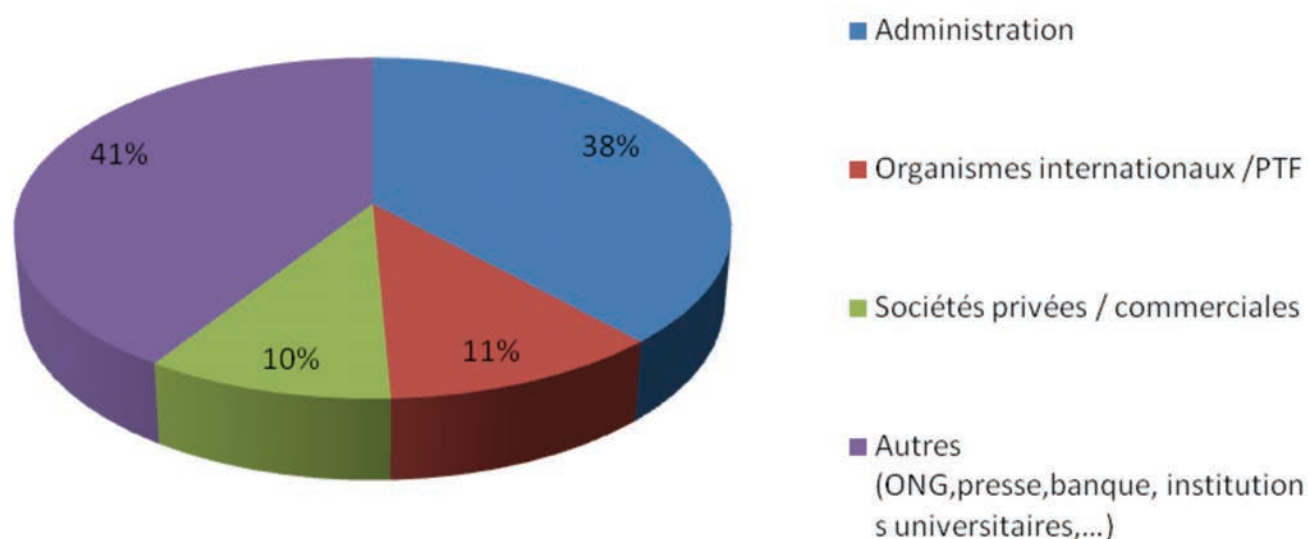
• Taux de réponse

Sur deux cent quatre-vingt-treize (293) invitations envoyées, deux cent soixante huit (268) ont renseigné le questionnaire soit un taux de réponse de 91%.

Le profil des utilisateurs :

L'étude par type d'utilisateurs, par secteur d'appartenance, par sexe et par niveau d'instruction a donné : Parmi les répondants, on retrouve une forte présence de l'administration publique (38%) suivie des organismes internationaux et des sociétés privées (commerciales, entreprises). Les autres utilisateurs du SSN sont également différemment représentés

LES CATEGORIES DE REpondANTS



source : enquête de satisfaction

L'utilisation des statistiques officielles

Les statistiques utilisées portent sur plusieurs domaines, à savoir : les statistiques économiques, les comptes nationaux, les statistiques démographiques, les statistiques sociales et les statistiques sectorielles

notamment, celles relatives à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, le tourisme, etc. Notons, qu'indépendamment du domaine le taux d'utilisation des structures ayant répondu au questionnaire dépasse 95%.

Néanmoins, les statistiques sociales sont les plus sollicitées par les usagers. En effet, de façon unanime, les répondants affirment, les avoir utilisés.

La qualité des produits

Globalement, les utilisateurs interrogés sur la qualité des statistiques utilisées, se sont prononcés dans des proportions qui varient entre 40% et 67% : ce qui constitue un taux de réponses acceptable compte tenu des centres d'intérêts qui peuvent varier d'un utilisateur à un autre.

La qualité des données provenant des sectoriels reste appréciable dans l'ensemble, mais les répondants semblent un peu plus réservés quant au niveau de qualité des données utilisées.

Les données de l'environnement, de l'agriculture, de la météo restent fortement appréciées, avec plus de 80% de répondants qui louent leur qualité. Par contre, l'appréciation est moins bonne pour les données des Eaux et Forêts, les statistiques sur les matières premières et les données régionales.

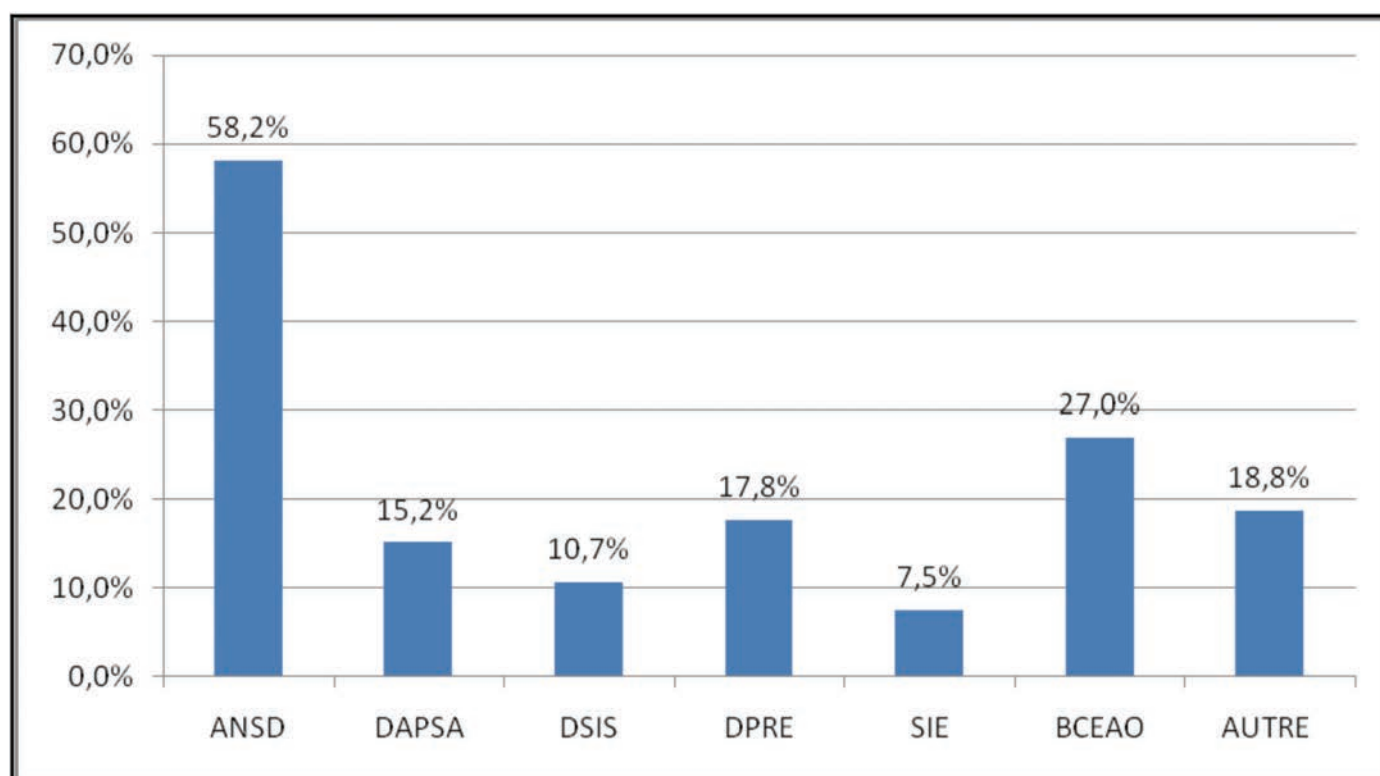
Le mode d'accès aux statistiques officielles

Les conditions d'accès aux statistiques officielles, sont jugées globalement bien appréciées (+ de 60%). Les utilisateurs recon-

naissent qu'il est plus facile d'accéder aux statistiques des prix, du produit intérieur brut et les statistiques relatives aux indicateurs macroéconomiques.

Les publications de l'ANSD sont les sources les plus utilisées (58,2%) pour obtenir des statistiques officielles. Elles sont suivies par celles de la BCEAO (27%), de la DPRE (17,8%) et de la DAPSA (15,2%). A noter que 18,8 % des enquêtés consultent d'autres sources.

Graphique : Fréquence d'utilisation des sources



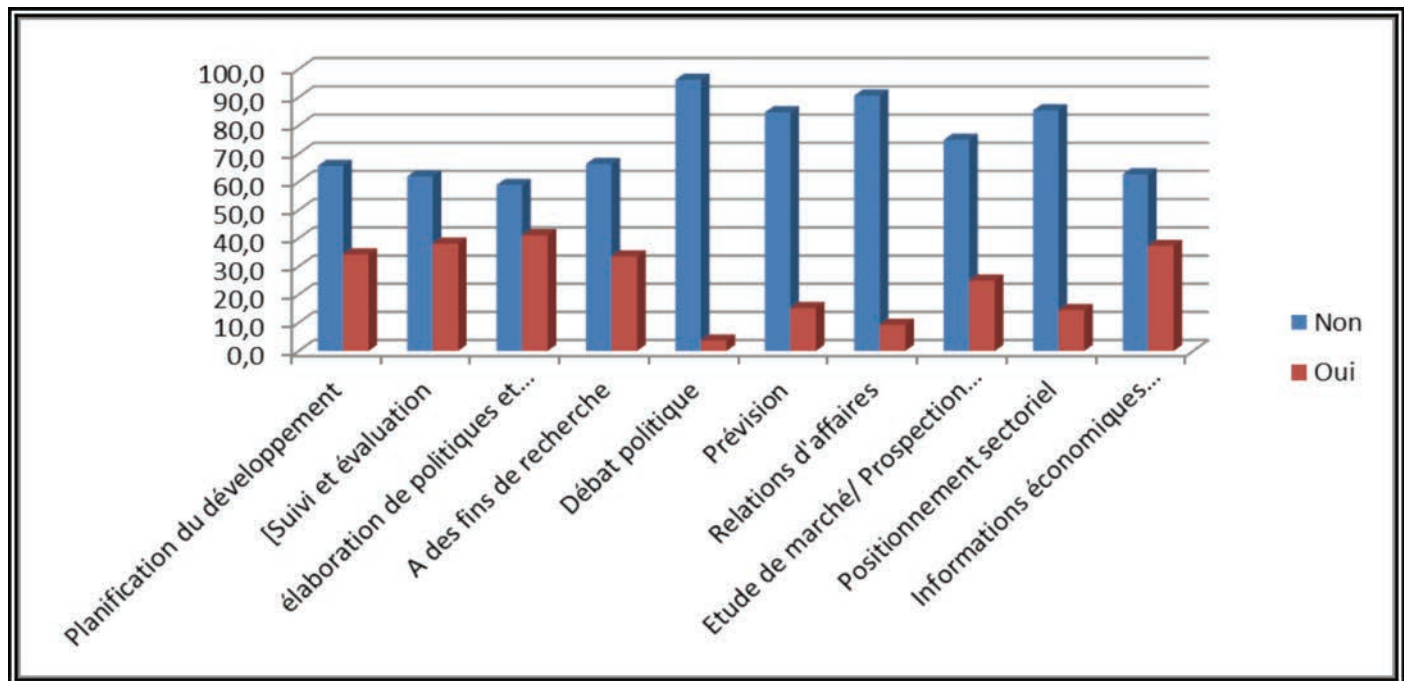
Source : enquête de satisfaction

Les motifs d'utilisation des statistiques officielles
Les données statistiques sont le plus souvent utilisées à des fins d'élaboration de politique et programmes (41%), du suivi évaluation (38,1%) et pour

l'information économique générale (37,3%). Les débats politiques (3,7%) et les relations d'affaires (9,3%) se réfèrent moins aux données statistiques.

RESTITUTION

Graphique : motifs d'utilisation des statistiques



source: enquête de satisfaction

ÉVALUATION DES PRODUITS DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

- Satisfaction par rapport au contenu des publications du SSN :
- Situation Economique et Sociale du Sénégal (60%)
- Note sur les Evolutions Economiques Récentes (54,7%)
- Rapport Annuel sur les Systèmes de Paiement (27,5%)
- Satisfaction par rapport à la fréquence des publications
- Population (63%)
- Pauvreté et les conditions de vie (58%)
- Emploi et travail (54%)
- Les Prix et sur le PIB (50%)
- Satisfaction par rapport à la qualité de la présentation des statistiques officielles
- 64% des enquêtés jugent la qualité de la présentation convivial
- 34% les jugent peu convivial
- **Disponibilité des données selon les besoins prioritaires**
- 94 % ont déclaré que les statistiques officielles sont disponibles et couvrent leurs besoins prioritaires
- 6% ont affirmé le contraire
- **Accès aux statistiques officielles**
- Pour ce qui est de l'accès

aux statistiques officielles, on a globalement une bonne appréciation qui dépasse la barre des 60%.

- Les utilisateurs reconnaissent qu'il est plus facile d'accéder aux statistiques des prix, du produit intérieur brut et les statistiques relatives aux indicateurs macroéconomiques

Connaissance du Calendrier de diffusion des données au public

- plus de 68% des enquêtés déclarent ignorer l'existence d'un calendrier de diffusion au public.

En résumé, cette enquête de perception, édition 2017, a permis de recueillir les différents avis des utilisateurs sur les principales caractéristiques des statistiques officielles du Sénégal. Il ressort des résultats obtenus, un certain nombre d'atouts à consolider et des manquements à corriger dans le court et moyen termes. Il est à noter que l'essentiel des utilisateurs des statistiques officielles sont de l'administration et leur principale source demeure l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie. Pour ce qui

est de la fréquence d'utilisation, les statistiques démographiques et celles relatives au produit intérieur brut sont les plus utilisées. L'accès aux données statistiques est jugé relativement facile et elles sont le plus souvent utilisées pour l'élaboration des politiques et programmes. En terme de convivialité et d'ergonomie, les sites web du SSN sont jugés présentables particulièrement celui de l'ANSD.

Cependant, il faut noter un accès pas du tout facile pour les métadonnées, une méconnaissance des méthodologies utilisées et une faible consultation des publications du SSN. De même, les statistiques sur les prix restent très faiblement utilisées en dépit de leur importance dans la prise de décision particulièrement pour ceux qui évoluent dans le commerce.

Au regard de ces résultats, le système statistique national doit maintenir les acquis et répondre aux différents besoins exprimés par les usagers pour favoriser une meilleure utilisation des statistiques officielles.

Par Ababacar Sow, agent de la CPCCI

Gnagna SIDIBÉ, Conseiller en communication de l'ANSD



Mme Gnagna SIDIBÉ, bonjour. Est-ce que vous pouvez nous présenter la ou les missions de la Cellule de communication (CC) de l'ANSD ?

Mme Gnagna SIDIBÉ : Bonjour M. BAH. Les missions dévolues à la Cellule de Communication (CC) sont principalement:

- rendre visibles les activités de l'ANSD,
- fluidifier les informations diffusées par l'Agence,
- renforcer la communication extérieure de l'ANSD
- renforcer la communication interne de l'ANSD
- aider à la conduite du changement dans le cadre du Plan stratégique de l'ANSD.

La Cellule de communication existe depuis 2015. Quel bilan faites-vous après deux ans d'activités ?

Mme Gnagna SIDIBÉ : Jusqu'en 2015, il y avait déjà un existant avec des activités de communication gérées par la DMIS et la CC s'est appuyée sur l'existant, notamment les acquis de la DDDRU (MM. El Hadji Malick Guèye et Alain Diatta). En ce qui concerne la « newsletter » lancée en 2014, à notre arrivée, elle était seulement diffusée à l'interne. Avec la mise en place d'une équipe rédactionnelle, nous en avons fait un journal trimestriel ; nous en sommes au N° 5. Il est devenu un support de communication de qualité,

appelé le Phare de l'ANSD, imprimé en 32 pages.

Alors, le titre « Le Phare » est né à la suite d'un jeu concours interne que nous avons organisé à travers l'intranet, pour avoir la participation de tous ; aujourd'hui, il est diffusé dans toutes les institutions de la République et est très apprécié parce qu'il contient des informations de qualité sur les activités de l'Agence et les événements de la vie statistique du Sénégal et du monde.

Par ailleurs, afin de mieux faire connaître l'Agence à l'extérieur (si nous comparons avec l'ex. DPS et les premières années d'existence de l'ANSD), nous avons initié des protocoles d'accord avec différents médias

INTERVIEW

pour couvrir les activités statistiques, notamment le Recensement Général des Entreprises (RGE), l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES), l'Enquête Monographique sur l'Orpaillage (EMOR), les communications des cadres de l'Agence, du DG à l'extérieur, etc.

A l'interne, la CC appuie les Directions comme la DAGRH pour le volet communication du Leadership, pour plus de fluidité de l'information entre les différentes composantes de l'Agence.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières ? Si oui, est-ce que vous pouvez nous en parler ?

Mme Gnagna SIDIBE : Pas de difficultés particulières, dans le cadre de la mission qui nous est assignée. La Cellule de communication (CC) a eu la chance d'avoir été mise en place à un moment où tout le personnel de l'Agence a exprimé de réels besoins en matière de communication, notamment lors de l'Atelier organisé par l'ANSD à MBodiène en Novembre 2014. D'ailleurs, c'est suite à cet atelier que la CC a été mise en place avec le recrutement de professionnels. La Direction Générale, en l'occurrence l'ancien DG, M. BEYE avait compris que la Communication a un coût mais n'a pas de prix, a mis les moyens adéquats à notre disposition.

La finalité, c'est de faciliter la communication, afin que les cadres et techniciens parlent plus et mieux aux utilisateurs et se parlent PLUS et MIEUX.

Personnellement, je suis très

heureuse de travailler sous l'autorité de la Direction générale, avec l'ensemble du personnel de l'ANSD. J'apprécie particulièrement leur disponibilité, le respect et la considération qu'il nous voue.

Donc, nous pouvons dire que vous avez senti un réel engouement, une sorte d'adhésion à ce que fait la Cellule de communication ?

Mme Gnagna SIDIBE : Effectivement, nous avons senti cette adhésion à ce que fait la CC. En retour, je dirais que nous avons « pris du galon » par l'enrichissement de tâches pour l'équipe de la cellule. Aujourd'hui, nous sommes impliqués dans toutes les activités de l'Agence, entre autres exemples, la présence de membres de la CC dans la commission de réception des marchés publics et comme personne responsable des marchés de la communication.

Quelles sont les perspectives dans votre domaine, notamment dans le cadre du Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'Agence ?

Mme Gnagna SIDIBE : Il reste encore beaucoup de choses à faire ; par exemple, la Conduite du changement est une activité dévolue à la Cellule de Communication, nous nous y attellerons davantage en 2018. C'est un axe important du Plan stratégique de l'ANSD. La Conduite du Changement permet de se départir des mauvaises habitudes et de garder les bonnes, tout en s'inspirant de ce qui se passe ailleurs pour

améliorer le climat de travail. Cela participe de l'instauration d'un climat de confiance et de respect mutuel dans l'entreprise et d'une communication interne efficace.

Pour 2018 et les années à venir, la CC va renforcer les acquis de la communication externe par la diffusion d'une nouvelle publication intitulée « La Statistique facile », notamment auprès des chercheurs, des universités, des écoles en partenariat avec les producteurs internes de données de l'ANSD, que sont la Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale (DSECN) et la Direction des Statistiques démographiques et sociales (DSDS). Cela permettra, entre autres, de véhiculer plus facilement les données statistiques auprès du grand public.

Mais qui est Mme Gnagna Sidibé ?

Elle est journaliste, spécialiste en communication ; bachelière en 1981 (avec mention), et admise au concours d'entrée, très sélectif du CESTI.

Gnagna est titulaire du Diplôme Supérieur de Journalisme du CESTI/UCAD, en 1984, 12e promotion ; très jeune, elle a commencé à travailler à la RTS de Ziguinchor où elle touchait à tout au niveau de la radio (reportages, journaux parlés, animation), bien encadrée par de grands professionnels, notamment MM. Abdoul Demba TALL, Ibrahima Soly MANDIANG, Balabasse DIALLO,

Elle revint à la station mère de Dakar en Novembre 1986, très tôt responsabilisée, elle

INTERVIEW



a présenté l'édition principale de 13h, pendant de longues années (en plus des reportages et de la revue de presse qui était hebdomadaire). A l'époque, il n'y avait pas de radios privées au Sénégal.

En 1997, sur sa demande, elle est mise en disponibilité et recrutée comme Conseiller en communication à l'Agence de Gestion de la Coopération (AGC) Sénégal - Guinée Bissau. Rappelée en 2001 par l'ancien DG de la RTS, Mactar SYLLA, elle est nommée Directrice de l'Information et des Sports, une première dans les annales de la RTS par la combinaison

d'activités habituellement dévolues à deux Directions distinctes (Radio et Télévision).

2003 - 2006 : Nouveau départ de la RTS, pour occuper les fonctions de Conseiller, puis Directrice de la Formation et de la Communication au Ministère des Collectivités locales, poste qu'elle a quitté en 2006 pour revenir à la RTS comme Conseiller du DG, puis en 2009, elle a été chargée par le DG Babacar DIAGNE de piloter le projet de la 2e chaîne de télévision RTS 2 jusqu'en 2011.

2011 : Gnagna accède à la position de Directrice de la

Télévision nationale jusqu'en Novembre 2012.

De nouveau, retour au Ministère des Collectivités locales, toujours comme Conseiller du Ministre puis chef du service de la communication et des relations publiques de 2013 à 2015.

2015 : En position de détachement, Mme SIDIBE, comme on l'appelle chez les statisticiens, exerce la fonction de Conseiller en communication du DG et coordonnatrice de la Cellule de communication de l'ANSD.

Durant son parcours de journaliste professionnelle, à la RTS, elle a eu à couvrir beaucoup de missions officielles à l'étranger, notamment celles de l'ancien Président de la République, Abdou DIOUF.

Par ailleurs, elle est titulaire d'un Master II en Sciences de l'Information et de la Communication au CESTI/UCAD en 2003 et d'un Certificat d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (CEDS). Elle a aussi effectué plusieurs stages, notamment en France au Canada et aux Etats Unis.

Elle est Hadja pour avoir accompli le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam en 1991 en compagnie de sa chère défunte mère.

Gnagna est aussi fière de dire qu'elle est surtout mère et chef de famille et a été, pendant vingt ans, l'épouse comblée d'un brillant intellectuel sénégalais, Professeur à l'Université de Dakar, qui n'est plus malheureusement.

Par Mamadou BAH, DMIS.

LA CHARTE INFORMATIQUE DE L'ANSD

La charte informatique a pour objet de définir les règles et conditions générales d'utilisation des moyens informatiques de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Elle précise en particulier les responsabilités des utilisateurs, en tenant compte de la législation en vigueur et dans le respect des chartes des réseaux partenaires (Direction du Traitement Automatique de l'Information (DTAI) et Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE) notamment). Elle vise à permettre un usage professionnel et optimal des ressources informatiques et des services Internet employés à l'ANSD.

Qui est « Utilisateur » et « Administrateurs » des ressources Informatiques

Un «Utilisateur» tel que défini dans la charte informatique est une personne autorisée à accéder aux ressources informatiques de l'ANSD (statisticiens, informaticiens, consultants, stagiaires, personnel administratif ou technique, etc.) en interne ou à distance.

Un «Administrateur» est toute autre personne chargée de gérer les ressources informatiques de l'Agence mises à la disposition des utilisateurs. Parmi les Administrateurs, on distingue les administrateurs réseaux (chargés de veiller au fonctionnement optimal du réseau local et des services Internet), les administrateurs systèmes (chargé de l'implantation et de la maintenance du matériel, des logiciels et des périphériques), les administrateurs de bases de données (chargés de garantir la disponibilité et la sauvegarde des bases de données).

Conditions d'accès aux réseaux informatiques de l'Agence

L'utilisation des ressources informatiques est limitée aux missions dévolues à l'Agence et aux besoins professionnels qui en découlent. Sauf autorisation préalable délivrée par le Directeur Général, ces ressources ne peuvent être employées en vue d'une utilisation ou de la réalisation de projets ne relevant pas des missions de l'Agence. L'utilisateur est tenu d'informer le service informatique de toute anomalie qu'il pourrait constater.

Chaque utilisateur se voit attribuer des codes d'accès en fonction de ses besoins (accès Internet, accès aux applications de gestion, accès à des serveurs particuliers, etc.). Les codes d'accès attribués sont strictement personnels et inaccessibles. Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qui en est faite. Chaque utilisateur s'engage à ne pas communiquer son mot de passe à une tierce personne. L'utilisateur doit prévenir le service informatique compétent si un code d'accès ne lui permet plus de se connecter, s'il soupçonne que son compte a été usurpé.

Respect des règles de la déontologie informatique

Chaque utilisateur est juridiquement responsable de l'usage qu'il fait des ressources informatiques. Il s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique, notamment à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient avoir pour conséquences :

- de masquer sa véritable identité ;

- de ne pas respecter les règles de cette charte même si on a les capacités techniques ;
- d'accéder en écriture aux bases de données sans y être autorisé ;
- d'altérer, de modifier des données, de détruire ou d'accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau ou à l'Agence, sans leur autorisation ;
- de modifier des bases de données sans y être autorisé ;
- de modifier des fichiers publics même si on y a accès ;
- de porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, images ou textes provocants ;
- d'interrompre ou de perturber volontairement le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau ;
- de se connecter ou d'essayer de se connecter sur une ressource réseau sans y être autorisé ;
- de violer les règles d'utilisation des imprimantes réseau ; en particulier d'imprimer des documents personnels.

La réalisation d'un programme informatique ayant de tels objectifs est également interdite (connexion à distance comprise).

Il est interdit d'utiliser des ressources informatiques en violation du secret statistique.

Conditions d'installation et d'utilisation de logiciels à l'ANSD

Seul le service informatique compétent est autorisé à installer un logiciel et à archiver les ressources logicielles. D'autres utilisateurs autorisés pourraient procéder à des installations sous la supervision d'un informaticien de l'ANSD.

L'utilisateur/administrateur ne devra en aucun cas :

- installer des logiciels à caractère ludique ;
- faire une copie d'un logiciel commercial ;
- contourner les restrictions d'utilisation d'un logiciel ;
- développer des programmes constituant ou s'apparentant à des virus ;
- tenter de s'introduire sur un autre compte sans autorisation ;
- tenter de contourner le dispositif de sécurité "systèmes" ou "réseaux" mis en place à l'Agence ;
- tenter de "pirater" des systèmes ou réseaux informatiques de l'Agence ou d'un site distant. En cas de "piratage" ou de tentative de "piratage" à partir d'un compte de l'Agence, le propriétaire de ce compte sera considéré comme en étant le seul responsable ;
- porter atteinte à l'intégrité des ressources attribuées à un autre utilisateur.

Sécurité du Système d'Informations et bonnes pratiques

Les réseaux informatiques sont de plus en plus la cible d'individus mal intentionnés dont l'objectif est généralement de bloquer le dispositif de production de l'entreprise ou d'accéder à des informations jugées confidentielles. Une vague de cyber attaque massive de «ransomware» a, par le passé, frappé l'Europe, le Moyen-Orient et même l'Afrique.

Le procédé consiste à diffuser un virus qui se propage essentiellement par mail d'apparence anodin, personnalisé au maximum (notamment grâce à des informations recueillies par le biais des techniques dites de social engineering), en vue de ne pas éveiller les soupçons des utilisateurs ciblés.

Un fichier attaché en pièce jointe et portant l'extension «.cab» ou «.zip» contient l'exécutable malveillant. Ce qu'il ne faut surtout pas faire, c'est de double cliquer sur le fichier de la pièce jointe.

Une telle action installera le logiciel malveillant sur votre ordinateur. Le virus crypte par la suite toutes les données de l'ordinateur à votre insu. Peu de temps après, la fenêtre ci-dessous pourrait apparaître et vous informer que vous venez de subir l'effet d'un virus et que le décryptage des données nécessite le paiement d'une rançon

Bonnes Pratiques :

- Ne jamais ouvrir un fichier joint d'un mail inconnu ;
- Ne jamais mettre vos informations personnelles (Email, mot de passe, numéro de compte bancaire, etc.) sur des formulaires d'inscription sur Internet ;
- Ne jamais travailler sur votre ordinateur avec un profil « Administrateur » ; ne jamais télécharger et/ou installer des logiciels inconnus. Pour rappel, seuls les administrateurs informatiques de l'ANSD doivent installer des logiciels sur les ordinateurs de l'Agence ;
- S'assurer d'avoir toujours son antivirus à jour ;
- Ne téléchargez et n'utilisez que des logiciels provenant de sites internet sûrs, et surtout pas des versions piratées ;
- Ne cliquez pas sur les liens, bannières et publicités intempestives qui pourraient apparaître au cours de votre navigation sur internet ;
- N'ouvrez pas les mails de correspondants inconnus ;
- Ne cliquez pas sur les liens qui peuvent y être attachés : ils redirigent vers des sites hébergeant des logiciels malveillants qui se téléchargent sans que vous ne vous en rendiez compte sur votre ordinateur ;
- Et sur vos smartphones, ne téléchargez vos applications que sur les "stores" officiels.



*Par Bourama Mané,
Chef de Bureau, DMIS*

Projet de déploiement d'une salle de données au sein de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)



Conformément aux orientations prises dans le Plan stratégique de développement (PSD 2015-2019), notamment en son axe 3 dédié à « l'amélioration de la diffusion et de la promotion de l'utilisation des statistiques pour l'analyse et la recherche », l'ANSD compte renforcer davantage l'accessibilité des données aux chercheurs et universitaires à travers le Projet 3 consacré à la promotion de l'utilisation des microdonnées.

Cependant, compte tenu des multiples sollicitations de la part des universitaires pour accéder aux données de l'ANSD ainsi que des procédures de traitement des requêtes souvent longues, il devient urgent pour l'ANSD de mettre en place des dispositifs pratiques et efficaces pour faire face à cette demande pressante. C'est ainsi que des pistes de partenariat avec les collègues de la bibliothèque universitaires

avaient été soulevées lors d'une visite de travail, dans le cadre du Projet Demostaf.

Les salles de référence uniquement réservées aux chercheurs et aux étudiants en thèse et en deuxième année de master étaient particulièrement visées.

L'objectif principal du projet est de mettre en place une Salle de données au sein de l'espace universitaire de l'UCAD. Plus précisément, ce centre de ressources serait logé au sein de la Bibliothèque centrale (BU) de l'UCAD au niveau de l'espace réservé aux chercheurs et aux étudiants de troisième cycle afin d'encourager l'exploitation et l'utilisation des données produites par l'ANSD à des fins d'analyse et de recherche, de faciliter les procédures d'accès aux bases de données pour les chercheurs, de réduire les délais de traitement

des requêtes, mais également, de renforcer le partenariat entre l'ANSD et le milieu de la recherche en contribuant au développement de la culture statistique.

Pour la formalisation du projet, une visite de courtoisie a été menée à la Direction de la BU pour aborder les contours du partenariat ; et ensuite une proposition de partenariat a été élaborée entre les deux parties.

En plus des bases de données et autres ressources statistiques, l'ANSD va également prendre charge l'aménagement de la salle (cloisons vitrées et mobiliers) et le matériel informatique qui sera constitué principalement d'ordinateurs fixes.

De manière symbolique, il est prévu d'organiser une cérémonie d'inauguration officielle de la salle de données entre l'ANSD et la Direction Bibliothèque centrale, en présence des principales autorités de l'Université, des facultés et des centres de recherche. Cette cérémonie marquera également la signature du protocole de partenariat.

Si la phase test avec l'UCAD est concluante, il est prévu à termes de déployer des salles de données similaires dans d'autres espaces universitaires :

- Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Université de Thiès ;
- Université Alioune Diop de Bambey (UADB) ;
- Université Assane Seck de Ziguinchor.

*Par El Hadj Malick GUEYE,
DMIS*

Mission « Gestion de l'information » à Statcan



Délégation de l'ANSD ayant participé à cette mission conduite par M. Mamadou Niang, Directeur de la DMIS, avec M. Martin Turcotte, dans les locaux de StatCan.

Du 17 au 20 octobre 2017, la « Gestion de l'information, diffusion, communication et accès aux données d'enquête » a fait l'objet d'une mission d'appui technique à Statistique Canada. Les questions abordées sont relatives à la communication externe, la diffusion et l'archivage pour l'ensemble du système statistique national (SSN).

Cette mission fait étalage de l'importance de la gestion de l'information dans son ensemble (collecter, traiter, communiquer/diffuser) et est très riche en enseignements.

La finalité de toute collecte d'information est sa mise à disposition aux utilisateurs. L'utilisateur est en effet au centre des préoccupations de cette gestion, puisqu'il ne servirait à rien de collecter des informations sans les diffuser. L'utilisateur est aussi, en même temps, le principal fournisseur de ces informations ; par conséquent, son avis est consulté pour l'élaboration des méthodes de présentation des indicateurs. Même lors des refontes du site web, vitrine par excellence de communication, de

vulgarisation et de valorisation des travaux statistiques, il est mis à contribution à travers les enquêtes de satisfaction. Pour faciliter l'accès aux informations plus actuelles aux utilisateurs, le site web de StatCan fait régulièrement l'objet d'archivage du contenu. Il s'agit de retirer le contenu historique qui reste cependant accessible sur demande.

La diffusion présente aussi un enjeu majeur lié à la confidentialité de certaines données. C'est pourquoi, elle doit se faire dans le respect de cette confidentialité. Ainsi, toute une batterie de mesures, allant de la loi aux politiques et directives, est développée pour assurer le droit à l'information des citoyens et, en même temps, protéger les renseignements personnels de ces derniers (séances à huis-clos et engagements des médias, accès sélectif avec les centres de données, etc.).

A StatCan, « Quand diffuser », « Comment diffuser » sont des questions qui revêtent une importance capitale. StatCan est de plus en plus conscient de l'impact de l'accès à l'information sur l'efficacité de l'exécution de ses mandats et

sur la visibilité de l'entreprise, cause pour laquelle l'ouverture et la gratuité des données sont la règle (format de sortie téléchargeable ouvert, licence ouverte). Ainsi, la principale banque de données CANSIM est gratuitement accessible depuis février 2012. Et le Nouveau modèle de diffusion (NMD) assure la consolidation des diverses bases de données agrégées en un seul répertoire avec une présentation uniforme et dynamique des tableaux de sortie de données sur le site web. L'offre d'information est régulièrement évaluée, afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs, d'améliorer au mieux les facteurs de réussite et s'adapter aux normes gouvernementales et internationales. Ainsi, l'analyse de l'utilisation des données donne les statistiques suivantes :

Pour le site web, l'un des sites gouvernementaux les plus visités, près de 27,5 millions de visites en 2016-2017 (un record) ; la moyenne étant de 21 millions lors des autres exercices et plus de 116 millions de pages vues par exercice.

CANSIM présente particulièrement 2 435 tableaux de données multidimensionnelles, plus de 82 millions de séries de données et 1,2 milliard de points de données.

Il faut saluer la relation privilégiée de StatCan avec la Bibliothèque Nationale et les Archives Nationales du Canada pour la continuité de l'accès aux données.

En définitive, l'ANSD a tiré une panoplie d'enseignements de StatCan qui concourent tous à l'amélioration de la gestion de l'information ; de la communication, au traitement de l'information documentaire (archivage/bibliothèque), à la gestion des bases de données et microdonnées et à la diffusion.

**Par Ngoné Gueye, archiviste,
DMIS.**

IN MEMORIAM

DIEYNABA KEITA, (1952 -2017)



C'est avec un grand chagrin que la nouvelle du décès de Madame Dieynaba KEITA nous est parvenue. Elle restera à jamais dans nos cœurs comme une personne courageuse et souriante.

Sa présence chaleureuse, sa joie de vivre ont accompagné bon nombre d'agents tout au long de leur parcours à la DPS et à l'ANSD. Condoléances à la famille statistique et à sa famille éplorée.



MAMADOU SAMBA NDIAYE, (1949-2017)

Nos sincères condoléances pour la perte de Mamadou Samba NDIAYE, communément appelé PA NDIAYE. Depuis sa retraite, il tenait son petit étal à l'entrée de l'ANSD (siège)... Il laissera non seulement un vide dans nos vies, mais aussi dans le cœur de toutes celles et ceux qui ont eu la chance de le connaître.

AU DÉBUT DU MOIS DE NOVEMBRE, LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE AU SÉNÉGAL A CÉLÉBRÉ LE GRAND MAGAL DE TOUBA. LA STATISTIQUE N'A PAS ÉTÉ EN RESTE.

Aujourd'hui, le Magal de Touba a acquis un caractère multidimensionnel qui polarise tout le pays et même au-delà de nos frontières. Comme pour les autres éditions, ce fut un grand moment de recueillement, de communion et d'échanges entre les pèlerins mais aussi entre le spirituel et le temporel. Le Khalife général Serigne Sidy Moctar MBACKE, par le biais de son porte parole, est revenu sur les maux qui gangrèment la société sénégalaise. Ainsi, il a tenu à en appeler au sens des responsabilités de la classe politique « Si votre objectif est de servir, vous devriez être en mesure de vous réunir autour d'une même table ». Il s'est adressé aussi à la jeunesse : « Vous les jeunes! Si vous redoutez la honte, faites précéder l'action de la science ».

Le Dahira Touba Statistique s'est inscrit dans cette dynamique. Les condisciples du Dieuwrigne Balla GUEYE ont rivalisé de foi et d'engagement pour obtenir la grâce du guide vénéré Cheikh Ahmadou Bamba. En effet, les talibés membres du Dahira se sont déplacés en masse vers la ville

Sainte de Touba en se mobilisant pour célébrer cette journée très importante pour la communauté mouride. Le Dahira qui existe depuis plus de 30 ans a toujours sacrifié à la tradition, mais cette année constitue une première, car la célébration a eu lieu sur un site qui appartient désormais au Dahira Touba statistique. Le Dahira compte valoriser ce site qui peut accueillir plus d'une centaine de personnes. Le chantier ne fait que commencer avec des projets de construction et d'aménagement d'espaces assortis de commodités permettant un bon séjour des pèlerins. Pour rappel, le bureau du Dahira, issu de la dernière assemblée Générale, se présente ainsi qu'il suit :

- Président (Djiewrigne) : Balla GUEYE
- Vice-Président : Baba NDIAYE
- Secrétaire Général : Penda AMAR
- Secrétaire Général Adjoint : Mbaye TOURE
- Trésorier : Madiaw DIBO
- Trésorier Adjoint : Mame Adiouma SECK
- Commission d'organisation :

Aïssatou Gueye THIAM et son équipe

- Commission Culturelle : Khadim SOURANG et Mouhamadou Bassirou DIOUF
 - Secrétariat à l'action sociale : Seydou DIENG et Cheikh MBODJ.
- C'est une équipe composée en majorité de jeunes talibés très engagés à la cause du Mouridisme. Ainsi, conformément aux prescriptions du Cheikh pour ce jour béni, le Dahira s'est encore illustré par des actions de grâce (récitation du Saint Coran, des Khassaïdes et des Salatoul Ala Nabi), le tout agrémenté de la légendaire térainga mouride, les «berndels».

Le Dahira saisit cette occasion pour remercier vivement le Directeur Général Monsieur Babacar NDIR et le Directeur de la DPEE pour leur appui moral, financier et logistique, ainsi que certaines bonnes volontés comme Monsieur Mountaga TALL et d'autres personnes qui, de près ou de loin, ont apporté leur soutien au Dahira.

Par Saliou Faye, DMIS

PÈLERINAGE À LA MECQUE

Tous les ans, plus de deux millions de musulmans provenant des quatre coins du monde se rendent à la Mecque pour effectuer le pèlerinage « Hadj » qui fait partie des cinq piliers de l'Islam avec la Chahada, les cinq prières quotidiennes, la zakat (soutien aux pauvres), le jeûne du mois de ramadan.

A l'Etape de Médine, le pèlerin se recueille au mausolée du Prophète de l'Islam et de deux de ses compagnons Abu Bakr et Omar et prie dans la magnifique mosquée.

Le pèlerinage à la Mecque doit être accompli par tout musulman au moins une fois dans sa vie si la personne en a les capacités physiques et les moyens matériels. Le Hadj a toujours lieu au douzième mois du calendrier musulman

Le déroulement du pèlerinage :

, La Mecque est le lieu de naissance du prophète Mahomet (PSL). Lorsque le pèlerin y arrive, il doit se purifier et émettre le souhait d'effectuer le pèlerinage. Le pèlerin

change son habillement et porte des pièces de tissu blanc non cousues en deux pièces pour les hommes. Alors que les femmes portent des habits couvrant entièrement leur corps à l'exception des mains et du visage. Il est permis aux femmes de se vêtir d'autres couleurs avant et après le pèlerinage. Cette harmonisation d'une grande simplicité élimine toute distinction de classes ou culture, afin que tous soient égaux devant Dieu.

RELIGION

Le premier acte du pèlerin est d'aller saluer la Kaaba, grand cube de pierre qui symbolise l'unicité de Dieu et l'impossibilité de le représenter. Le pèlerin peut commencer à prier à la Kaaba dans la mosquée. A l'entame du pèlerinage, les pèlerins doivent accomplir sept fois la circumambulation de la Kaaba en priant. Le fidèle parcourt à sept reprises le chemin entre Safa et Marwa, distants de 400 mètres et proches de la Grande mosquée, sur les pas de Hajar, épouse du

prophète Abraham. Il se rend ensuite à Mina, à 4 kilomètres, pour y passer la nuit et prier. Le séjour à Mina dure 3 nuits. Le pèlerinage se termine par l'obligation de tourner sept fois autour de la Kaaba et de faire sept fois l'aller-retour entre les collines de Safa et Marwa.

Le lendemain, les fidèles se rendent au mont Arafat. Ils se dirigent ensuite vers la plaine de Mouzdalifa pour ramasser 63 pierres. A trois reprises, lessoixante-trois pierres servent à exécuter la lapidation des pierres

ramassées représentant Satan à Djamra, à 8 km de Mouzdalifa. Sur le Mont Arafat, les pèlerins prient Dieu et sollicitent son pardon. Pour beaucoup, ce moment fait penser à un aperçu du jour du Jugement dernier.

Le pèlerin se prépare le lendemain à l'Aïd al-Adha, qui consiste à immoler une bête en mémoire du sacrifice d'Abraham.

La fête de l'Aïd al-Kébir (Tabaski) est un jour de fête marquant la fin du Hadj.



Par Absa Kane, Celcom, pèlerin à la Mecque 2017

PELERINAGE AUX LIEUX SAINTS DE LA CHRETIENTE 2017 JÉRUSALEM-FATIMA-ST-JACQUES DE COMPOSTELLE-LOURDES-ROME THEME : « PELERINS DE LA RECONCILIATION »



Les éditions du pèlerinage national en Terre sainte, Rome et Lourdes sont désormais annuelles depuis 2014.

En effet, au sortir de l'édition de 2016, pendant laquelle les pèlerins ont redécouvert la place primordiale

de la Miséricorde divine dans la foi de tout chrétien.

Le Comité Inter-diocésain des Pèlerinages Catholiques (CINPEC) a proposé aux pèlerins de l'édition 2017 qu'elle soit marquée par le jubilé des cents ans des apparitions

de Notre Dame de Fatima, et de proposer comme thème : Pèlerins de la Réconciliation ».

Au nombre de 350, ils ont eu à effectuer cette année du 24 août au 14 septembre, l'étape de la Terre Sainte (Israël) à Notre Dame de

Fatima (Portugal), de St Jacques de Compostelle (Espagne), à Lourdes (France) et Rome (Italie). Il y a eu plusieurs étapes phares comme Nazareth, Bethleem, Cana, Lac de Tibériade, la Mer Morte...etc.».

Le chemin du pèlerinage est un chemin de catéchèse pendant lequel les pèlerins doivent marcher au rythme de la parole de Dieu pour

découvrir Dieu et se réconcilier avec lui.

Le pèlerinage, comme chemin spirituel, donne l'occasion au pèlerin sénégalais de recentrer sa vie sur Dieu en ayant le regard fixé sur Jésus.

L'expérience du pèlerinage dans les lieux saints de la chrétienté ne doit pas être une expérience inerte. Elle

doit être active spirituellement et civilement.

Au Retour, le pèlerin est investi d'une mission comme témoin du salut et constructeur de paix. Cette expérience du pèlerinage fait du pèlerin un témoin actif et agissant de la réconciliation, « être des missionnaires de la réconciliation dans nos milieux de vie ».

Par « El Hadji » Alain F. DIATTA, pèlerin de la réconciliation

LE MOIS DE DÉCEMBRE EST UN MOIS FESTIF AVEC NOTAMMENT LA FÊTE DE NOËL. CE 5E NUMÉRO DU PHARE REVIENT SUR CETTE FÊTE CÉLÉBRÉE AU SÉNÉGAL PAR LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE.

Noël vient du latin "dies natalis" ou jour de la naissance. On dit aussi "Nativité". C'est la célébration de la naissance de Jésus à Bethléem. L'ange avait demandé à Joseph d'appeler son fils Jésus, c'est-à-dire "Dieu sauve". Noël est célébré le 25 décembre.

Au plan historique, ni l'année ni le jour de la naissance de Jésus Christ ne sont connus. Les Évangiles ne donnent aucune précision quant à la date de sa naissance. Pour fêter la naissance de Jésus, la Nativité, l'Église a choisi traditionnellement le 25 décembre. Mais cette date a été fixée par convention. Elle n'a rien d'un anniversaire où nous l'entendons habituellement. Le choix de cette période était donc un choix

stratégique de l'Église permettant de faire disparaître d'anciennes coutumes et traditions païennes en y substituant l'une des fêtes les plus importantes de la Chrétienté.

Au point de vue religieux, le jour de Noël, ou plutôt la fête de Noël, exprime un aspect fondamental de la foi chrétienne : la venue de Jésus dans le monde pour le bonheur des hommes. Actuellement, il faut constater que le sens humain du jour a plus de place que le sens chrétien de la Nativité de Jésus. Selon un sondage, peu de personnes considèrent cette fête comme une journée religieuse. C'est pourtant le jour où, comme chaque année, le Pape adresse un message de paix au monde entier.

Au point de vue humain, il a un sens familial et un sens social. Le jour de Noël est une fête familiale : moment privilégié pour se rassembler en famille, toutes générations confondues. Cette journée, par toutes ses formes d'expression, crée des souvenirs communs et entretient le sentiment d'appartenance à une famille. Chacun trouve, à sa manière, cette façon de construire ce lien : partager un repas, une veillée, écouter des histoires, se réunir autour de la crèche. Avec la place grandissante de l'enfant dans la famille, le jour de Noël est devenu un jour des enfants : nuit magique où les désirs des enfants sont réalisés, pour le plus grand bonheur des adultes.

ORIGINES DE QUELQUES TRADITIONS QUI ACCOMPAGNENT LA FÊTE DE NOËL

Le sapin de Noël

Le sapin de Noël est l'un des symboles de la fête de Noël le plus répandu. Contrairement à la crèche, il n'est pas reconnu comme un symbole spécifiquement catholique et il se répand à travers le monde chrétien protestant et orthodoxe. Le 24 décembre, au soir, il se retrouve dans tous les foyers et sur toutes les places.

La crèche

Il s'agit d'une mise en scène de la naissance de Jésus telle qu'elle

est présentée dans le Nouveau Testament : sur une table, une étable miniature est bâtie dans laquelle des personnages sont disposés représentant les parents de Jésus et les bergers réunis autour du nouveau-né. Les rois mages y seront représentés que le jour de l'Épiphanie qui célèbre leur arrivée.

Le père Noël

C'est Saint Nicolas qui a inspiré le Père Noël. On retrouve dans la représentation du Père Noël tout

ce qui faisait la symbolique du personnage de Saint Nicolas (la longue barbe blanche, la mitre qui est devenu un bonnet de fourrure, le grand manteau rouge). Dans la croyance populaire, le père Noël apparaît sur un traîneau tiré par des rênes et apporte des cadeaux aux enfants qui ont été sages durant l'année.

Par Yvette Dia, Celcom

DETENTE

par Alain F. DIATTA - BDRU/DMIS

Réponse Enigme N°4: Le nom (+ prénom)

Gagnante : Ramata BA CAMARA (DAGRH) gagne un bloc de ticket restaurant menu 1.

Question : Je vous appartiens mais les autres m'utilisent mille fois plus que vous ?

ENIGME N° 5 : des Tee shirts à gagner

Hier Yacine avait 18 ans, l'année prochaine, elle aura 20 ans. Est-ce possible ?

Mots croisés proposés par Tair DIOP

Solution N°4 :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	E	C	H	A	N	T	I	L	L	O	N
2	N		E	C	O	R	N	E		B	A
3	Q	U	I		T	I	R	A	G	E	S
4	U	S	N	E	E		A		R	S	S
5	E	U		H		T		D	I	R	E
6	T	R	A	C	T	E	U	R	S		S
7	R	E	C	U		C	R	I	A	T	
8	I		T	S	S		E	V	I	R	E
9	C	R	I		A	T	T	E	L	A	S
10	E	V	O	E		G	R	E	L	I	N
11	S	O	N	D	A	G	E		E	S	T

Horizontalement

1. Evaluation représentative d'une population 2. Coin de page abimé – Symbole chimique 3. Relatif – Echantillons constitués 4. Elle pousse sur les vieux arbres – rive conjugué 5. Du verbe avoir - Parler 6. Pour une agriculture mécanisée. 7. Quittance-Vociférations 8. Ils sont formés à l'ENSAE – Virée dans la tourmente 9. Bruits émis par la voix – Tiras 10 Cris de joie ! – cardage pour amavier 11. Procédure d'enquête - Levant.

Verticalement

1. Elles sont utiles à l'EDS 2. Usage excessif – Médicament pour bébé 3. Interjection – Part dans une SARL 4. Symbole chimique de l'Actium – Echus dans le désordre – Initiale des enquêtes démographiques 5. elle est produite sur la conjoncture – Possessif 6. choix Unité de mesure du charbon – thé gros grain 7. Insitut nationale de la recherche agricole – voie urinaire 8. Prénom féminin – Dirigée 9. Terne et monotone 10. Suivre – tires le lait de la vache 11-Filets de pêche - bouleversé

DETENTE

HUMOUR (ça sent l'arnaque)

- **Lui:** Salut beauté ! je m'appelle Raoul, je voudrais vous inviter à dîner !
- **Elle:** ôpkôh ! avec ta tête on dirait grenouille-là ! tu m'as bien regardée ?! tchrou ! pardon dégage, il fait chaud !
- **Lui:** Je suis Directeur de Banque !
- **Elle:** Pardon hein ! rappelle-moi ton nom.
- **Lui:** Raoul !
- **Elle:** Toi aussi, il faut bien prononcer. je croyais que tu avais dit Réal or moi je supporte le Barça !





**Joyeux Noël et
Excellentes fêtes de
fin d'année
aux lecteurs du Phare !**

Meilleurs Vœux

Directeur de Publication

Babacar NDIR

Coordinateur de la Rédaction

Gnagna SIDIBE

Comité de rédaction

Gnagna SIDIBE

Mamadou BAH

Awa DIOP

Absa KANE

Alain F. DIATTA

Yvette M. P DIA

Saliou FAYE

El Hadji Malick GUEYE

Sophie DIOP

Correcteurs

Babacar NDIR

Abdou DIOUF

Mamadou BAH

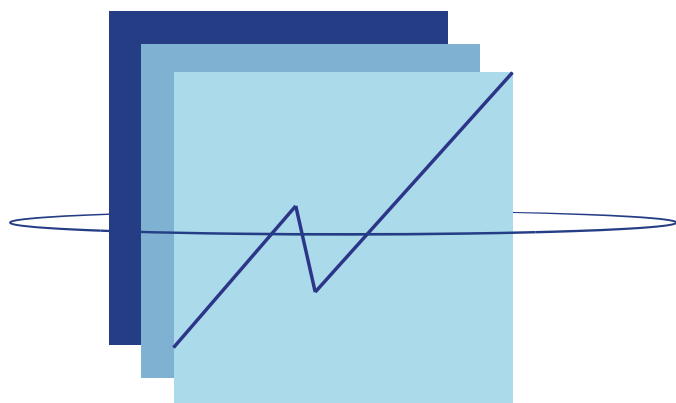
Awa DIOP

Crédits photos

Cellule Communication ANSD

Montage, infographie et impression

Imprimerie Carbone 14



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

LA VISION DE L'ANSD :

« Un centre de références en matière de production et de diffusion d'une information statistique de qualité au service de tous les utilisateurs ».

Rocade Fann Bel-Air, Cerf volant - Colobane - BP 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (+221) 33 869 21 39 - Fax : (+221) 33 824 36 15

E-mail : statsenegal@ansd.sn / statsenegal@yahoo.fr - www.ansd.sn